

Châtillon, novembre 2021

Bulletin municipal N°08 - 2021

Communications officielles de la municipalité de Châtillon

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE D'UN/E MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES LE 28 NOVEMBRE 2021

Au terme du délai de dépôt des listes, aucune candidature n'a été enregistrée pour rejoindre la commission des finances. Ainsi, l'élection complémentaire du 28 novembre prochain est une élection libre.

Dès lors, vous pouvez inscrire une seule voix à la personne de votre choix sur le bulletin de vote officiel imprimé à cet effet.

Sont éligibles comme membre des commissions communales, les Suisse, âgés de 16 ans au moins et les étrangers ayant l'exercice des droits civils et politiques (article 29 al. 2 du règlement d'organisation et d'administration de la commune municipale).

FÉLICITATIONS AUX DIPLÔMÉS 2021

Remise de la récompense communale
Aux apprenti(e)s et aux étudiant(e)s

Si vous avez réussi votre examen de fin d'apprentissage ou d'études dans le courant 2021, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du secrétariat communal (lundi-jeudi) 032 422 37 17, secretariat@chatillon.ch jusqu'au 20 novembre 2021

Afin de vous remettre votre récompense, le Conseil communal prendra contact avec vous directement.

Article 1 La Commune de Châtillon récompense les apprentis et les étudiants domiciliés légalement dans la commune, depuis une année au moins, par la remise d'un montant forfaitaire à l'obtention d'un diplôme reconnu au niveau fédéral, de fin d'apprentissage ou de fin d'études.

INFORMATION DE LA FRC

La FRC nous informe qu'elle met à disposition des conseillers pour établir un budget personnalisé auprès de toutes personnes désireuses d'avoir des conseils et astuces pour la maîtrise au quotidien de leurs dépenses.

Contact : 078 759 92 26 ou
budget.jura@frc.ch



EAU DE CONSOMMATION

Les derniers résultats des analyses d'eau indiquent que les paramètres mesurés sur les échantillons prélevés sont tout à fait conformes à la législation. L'eau du réseau communal est d'excellente qualité.

TRAVAUX EN DIRECTION DU STAND DE TIR

En raison de la remise en état d'une partie de la route menant au stand de tir, celle-ci sera fermée du 15 novembre au 20 novembre 2021. L'accès au stand et aux chalets devra se faire par la croisée du Peut Cras (Courtételle).

APPARTEMENT A LOUER

Libre de suite :

- Appartement de 4 pces dans l'immeuble sis route de Courrendlin 3. Loyer mensuel 1'125.- + 200.- acompte de charges. Possibilité de faire la conciergerie de l'immeuble contre rémunération.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec M. Joseph Rossé, conseiller responsable des immeubles communaux, 077 488 40 93 / 032 422 78 89

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Le SEOD nous informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, les sacs et bags déposés au bord de la route **ne seront plus autorisés**, seuls les containers (vert ou brun) seront vidés.



Vous avez la possibilité d'en acquérir dans les commerces locaux ou auprès de la commune au prix de 59.00 CHF. le container de 240l (avec une garantie de 5 ans). En cas d'intérêt, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat communal.

Le ramassage des fagots de branches attachés (maximum 150 cm de long) reste d'actualité.

VOUS AVEZ UN APPARTEMENT À LOUER ?

Le site internet de la commune est à disposition pour vos annonces immobilières. N'hésitez pas.

Agenda 2021

- **CONCERT DE NOËL DU GROUPEMENT DE JEUNESSE**
Vendredi 17 décembre et samedi 18 décembre (certificat Covid obligatoire).
- **TÉLÉTHON**
Samedi 4 décembre 2021 (voir détails au verso)

TELETHON

FONDATION TÉLÉTHON ACTION SUISSE

Chaque enfant a le droit de profiter des joies de la vie et de découvrir lui-même les trésors de la nature.

Continuez à le faire sourire

Soutenez les malades ainsi que la recherche sur les maladies neuromusculaires et génétiques rares.

SAMEDI 4 DECEMBRE 2021

DE 11H30 A 13H30

**HANGAR DES SAPEURS-POMPIERS DE COURTETELLE
TRADITIONNELLE SOUPE AUX POIS**

DÈS 18H00

**HALLE DE CHÂTILLON
SOIRÉE RACLETTE**

VENEZ PARTAGER L'APERITIF ET LE REPAS DE L'ESPOIR.

Vos pâtisseries sont les bienvenues



Passé COVID OBLIGATOIRE

Pour les familles sans passe COVID, il sera possible de déguster notre bonne soupe avec la saucisse ainsi que nos pâtisseries à l'emporter.

